



SALON DE L'IMMOBILIER

La Wantzenau

 **26 SEPTEMBRE 2026**

 de 10h à 18h | **Le Fil d'Eau**

DOSSIER D'INSCRIPTION

SALON DE L'IMMOBILIER DE LA WANTZENAU 2026

Samedi 26 septembre 2026 - Le Fil d'Eau

La commune de La Wantzenau organise son premier Salon de l'Immobilier. Les entreprises et les institutions sont invitées à déposer leur candidature pour participer à cet événement.

Les stands de 2 m x 3 m sont équipés d'une table, de trois chaises, de grilles caddy sur trois côtés et d'une prise électrique (*possibilité de réserver deux stands*).

Vérification de votre dossier

Merci de vérifier que votre dossier est complet avant envoi.

- ☐ Dossier de demande de participation complété, daté et signé
- ☐ Engagement de l'exposant
- ☐ Logo de l'établissement (à envoyer par mail à info@la-wantzenau.fr)
- ☐ Règlement général du Salon
- ☐ Charte de bonne conduite
- ☐ Attestation d'assurance couvrant les dates du salon

Toutes les cases doivent être cochées.

Envoi du dossier

Par mail (*recommandé*) : info@la-wantzenau.fr

Par courrier : Mairie de La Wantzenau - 11 rue des Héros - 67610 La Wantzenau
à l'attention du Service Vie Associative

Votre contact : **Jérôme MAI** - Tél. 06 23 31 90 50 - mail : info@la-wantzenau.fr

Demande de participation



Merci de remplir lisiblement (*en lettres capitales*).
Seuls les dossiers complets et signés seront pris en compte.

Adresse de l'établissement

.....
.....

Adresse du siège social (*si différente*)

.....
.....

N° SIRET

Activité de l'établissement

.....
.....
.....
.....

Logo de votre établissement à envoyer par mail à info@la-wantzenau.fr

.....

Secteurs représentés

Veuillez cocher votre secteur d'activité :

- ☐ **Pôle Promotion Immobilière** - promoteurs, agences, constructeurs, bailleurs privés
- ☐ **Pôle juridique** - notaires, avocats
- ☐ **Pôle financier** - banques, courtiers
- ☐ **Pôle Entreprises et artisanat de la construction et de l'aménagement** - paysagistes, piscines, portails, bornes électriques, décoration, menuiseries, confort...
- ☐ **Divers** - institutions, bailleurs sociaux, fournisseurs d'énergie

Toute distinction, label ou certification (*RGE, HQE, Maître Artisan...*) doit être jointe au dossier.



Tarification du stand

Type d'entreprise	1 stand (3×2 m)	2 stands	Total TTC
Entreprise locale	☐ 50 €	☐ 100 €	
Entreprise hors commune	☐ 50 €	☐ 100 €	

Règlement

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée après validation.

Le règlement du stand devra être effectué après l'événement et à réception de l'avis de somme à payer (ASAP).

L'exposant s'engage à :

- Respecter le règlement général du salon,
- Exposer uniquement les produits déclarés,
- Être assuré (*responsabilité civile + assurance matériel*),
- Maintenir un stand propre et occupé durant toute la durée du salon.

Aucune caution ne sera demandée lors de l'installation.

Engagement de l'exposant



Je soussigné(e)
en tant que (*fonction dans l'entreprise*)
agissant pour le compte de l'entreprise

Déclare :

- Demander à participer au Salon de l'Immobilier de La Wantzenau.
- M'engager à respecter le règlement général et la charte exposant.
- Régler l'intégralité du coût du stand à réception de la facture.
- Avoir souscrit une assurance conforme aux obligations du salon.

Charte de bonne conduite

L'exposant s'engage notamment à :

- maintenir un stand propre et accueillant,
- ne pas empiéter sur les allées,
- ne pas démonter avant la fin du salon,
- respecter les voisins et le public,
- afficher clairement les prix de vente ou de prestation,
- respecter les règles de sécurité.

Toute dégradation pourra être facturée.

Informations pratiques

Un document vous sera envoyé avant le salon avec les horaires, les accès et stationnement, les conditions de montage et démontage, les badges exposants ainsi que les informations relatives à la restauration.

Fait à _____, le _____

Signature précédée de la mention « *lu et approuvé* »

Cachet de l'entreprise